

**LE JOUR, 1951  
29 JUILLET 1951**

### **PROPOS DOMINICAUX : UN ECHANGE DE PENSEES SUR LA LIBERTE**

L'équilibre que représente la liberté, telle que la vie contemporaine la suppose et l'appelle, le Souverain Pontife l'a défini noblement dans sa réponse au nouveau ministre d'Angleterre qui présentait le mois dernier à Sa Sainteté ses lettres de créance. Et c'était, en soi, une manifestation suprême de la majesté triste de ce temps que les paroles sur la liberté adressées par le représentant de la Liberté souveraine à celui du royaume de cette terre qui, traditionnellement, depuis des siècles, comprend le mieux la liberté.

Un échange de pensées sur la liberté entre le Saint-Siège et le Royaume-Uni ne doit échapper à aucun peuple. Il y a là de quoi retenir les plus indifférents, de quoi émouvoir les plus sceptiques. Car, si c'est l'Eglise qui a ruiné l'esclavage et libéré l'homme, corps et âme ensemble, c'est elle aussi qui met un frein aux débordements du libre examen qui multiplie à l'infini le doute et l'erreur.

**“Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres”**. Or la vérité veut justement cet équilibre qui concilie les droits et les devoirs de l'homme, de la famille, de la nation, et des nations en société.

**“La liberté, a dit le Saint-Père, est ce temple de l'ordre moral érigé sur des bases harmonieuses ; c'est l'ensemble des droits et des devoirs des individus et de la famille, (certains de ces droits demeurant imprescriptibles même quand le bien commun apparent les défie), des droits et des devoirs d'une nation, d'un Etat, et de la famille des nations et des Etats. Ces droits et ces devoirs sont soigneusement mesurés et équilibrés par les exigences de la personne humaine et de la famille, d'une part, et du bien commun, d'autre part.”**

Voici, en anglais, le texte original, car Sa Sainteté, qui parle couramment tant de langues, s'exprimait à cette occasion en anglais :

**“It is the temple of the moral order erected on harmonious lines ; it is the aggregate of the rights and duties of individuals and the family – some of those rights imprescriptible even when an apparent common good might challenge them -, of the rights and duties are carefully measured and balanced by the demands of the dignity of the human person and family on one side, and of the common good on the other”**.

Une définition aussi précise et précieuse. Il est impératif que chacun la creuse et s'en pénètre. Elle fait des droits et des devoirs de chacun et de tous un vêtement à la mesure de notre humanité si grande et si chétive à la fois. Elle défend contre l'illusion les droits **“imprescriptibles”** que parfois l'homme ne sait plus défendre. Elle s'établit, tel un barrage infranchissable, en face des totalitarismes comme en face des **démagogies**. Et c'est l'honneur de l'espèce humaine, et sa gloire, qu'une

législation aussi intelligente et compréhensive affronte avec cette sérénité les folies de ce temps.

**Le Saint-Siège et l'Angleterre conversent sur la liberté, cela est tout à fait admirable. Rien n'est plus prometteur d'un retour à cette fraternité de jadis qui donnait la paix à l'âme avant de la donner à la société ; car il n'est pas de paix sociale pour des consciences dans l'inquiétude et le trouble ; et c'est la terre entière qui est en jeu.**

**La mission la plus haute aujourd'hui, c'est de définir la liberté, parce qu'elle définit la destinée de l'homme.**

**Sir Walter Roberts, K.C.M.G., M.C., Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Grande-Bretagne auprès de Sa Sainteté, a reçu le 23 juin, pour son Roi et pour son pays, un message qui mérite d'être étendu à l'univers.**